



REFERENTIEL REGIONAL DE QUALITE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN REGION CENTRE

Charte évolutive des organismes qui interviennent auprès d'un public enfants et jeunes encadrés.

Par la signature de ce référentiel de qualité, l'organisme :

<u>Organisme</u> :	<u>Objet</u> :	
<u>Adresse</u> :		
<u>Contact</u> :	<u>Téléphone</u> :	<u>Télécopie</u> :
<u>Site Internet</u> :	<u>E-mail</u> :	
Agrément Jeunesse et Sports n° _____ Date : _____ Agrément Education Nationale - Date : _____		
Merci de transmettre une copie des statuts		

s'engage à respecter les critères de qualité mentionnés ci-après :

(■ : critères obligatoires / □ : critères à installer dans les 3 années qui suivent < à cocher d'une croix si déjà réalisé >)

<p>PREPARATION DE L'ANIMATION (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Signer un accord entre l'établissement (2) et l'organisme (3) mettant en évidence les objectifs pédagogiques exprimés par le responsable du groupe (4), et les animations à mettre en œuvre. <small>(joindre des exemples de conventions avec prix et engagements réciproques)</small> ■ Identifier le public : niveau, expérience. <small>(joindre des exemples de fiches de premier contact avec l'établissement)</small> □ Réaliser une fiche de séance ou un programme d'animation à valider par le responsable de groupe. <small>(joindre des exemples)</small> □ Proposer des ressources pédagogiques (5) qui seront mises à disposition du responsable de groupe. □ Encourager un travail en partenariat avec d'autres structures d'Education à l'Environnement et/ou avec des acteurs locaux agissant sur le même territoire ou la même thématique. □ Favoriser une démarche éco-responsable. <p>MODALITES D'EVALUATION DE L'ANIMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Définir les critères et les modalités d'évaluation. ■ Mettre en œuvre une phase d'évaluation-bilan. <small>(Joindre des exemples de fiches d'évaluation)</small> <p>DEROULEMENT DE L'ANIMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser des outils (6) adaptés aux publics (ou en cohérence avec les programmes officiels, pour les publics scolaires). □ Privilégier le travail en ateliers. (7) ■ Privilégier le travail de terrain. (8) □ Diversifier et adapter les approches pédagogiques en fonction du thème, du public, du temps imparti.

(1) Animation : intervention en milieu scolaire, sortie de terrain..., pilotée par un animateur professionnel - (2) Etablissement : école, collège, lycée, centre de loisirs...
(3) Organisme : structure qui accueille - (4) Responsable de groupe : enseignant, chef d'établissement, coordonnateur de centre de loisirs...
(5) Ressources pédagogiques : intervenant, lieu, ouvrages, matériel... nécessaires à l'animation.
(6) Outils : tous objets ou documents que l'apprenant peut manipuler pour soutenir la situation de recherche dans laquelle il conduit l'activité.
(7) Atelier : petit groupe conduisant des activités sous tendues par un objectif qui déboucheront sur une production. Un atelier peut être accompagné ou co-animé.
(8) Travail de terrain : animation réalisée hors de l'établissement, visant à mettre les jeunes en relation directe avec le milieu qui correspond à la thématique étudiée.

Cherchant à promouvoir une Education à l'Environnement de qualité en région Centre, nous nous engageons à répondre aux critères obligatoires mentionnés ci-dessus, à répondre progressivement aux autres critères évoqués, dans les trois années suivant la validation de ce référentiel, et à transmettre les éléments indiqués au verso.

A : _____ Le : _____ Cachet de la structure : _____
NOM, Prénom : _____ Fonction : _____
Signature : _____

Fournir obligatoirement les pièces suivantes :

PIECES A FOURNIR PAR COURRIER: ✓ Agrément Jeunesse et Sports ✓ et /ou Agrément éducation nationalede la structure
 ✓ Projet éducatif de la structurede l'animateur

Communiquer pour plus de transparence :

(à mettre à jour régulièrement en téléchargeant le fichier sur l'adresse : _____)

TARIFS : (joindre pour chaque cas le détail du coût de revient réel, des aides éventuelles et du prix facturé)

- ▶ Prix pour ½ journée d'animation pour 1 groupe de 30 jeunes : ___ €
- ▶ Prix pour 1 journée d'animation pour 1 groupe de 30 jeunes : ___ €
- ▶ Prix pour un séjour de ___ jours : ___ € par jeune (joindre descriptif)
- ▶ Prix pour ½ journée d'animation par jeune : ___ €
- ▶ Prix pour 1 journée d'animation par jeune : ___ €
- ▶ Nombre d'animateurs pour 30 jeunes : ___

Convention collective de référence :

EQUIPEMENTS :

Nombre et capacité des salles d'activité :

Capacité d'hébergement :

Aire de pique-nique : oui / non - Descriptif, capacité :

Abri en cas de pluie : oui / non Toilettes : oui / non Points d'eau : oui / non

Descriptif du milieu support d'animation :

Ressources pédagogiques accessibles aux porteurs de projet (intervenant, lieu, ouvrages, matériel... nécessaires à l'animation) :

REFERENCES EDUCATIVES DE L'ANIMATION :

ANIMATEURS	DIPLOMES	EXPERIENCES	DOMAINES DE COMPETENCES

Transmettre annuellement les informations relatives aux fréquentations :

Types de publics	Nombre total de personnes accueillies	Nombre total d'animations réalisées			
		à l'heure	½ journée	Journée	>1 jour
● Scolaires					
○ Cycle 1 (PS - MS)					
○ Cycle 2 (GS - CP - CE1)					
○ Cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2)					
○ Collège					
○ Lycée					
● Centre de loisirs					
● Autres (à préciser)					
TOTAL					

CADRE RESERVE AU COMITE REGIONAL REFERENTIEL DE QUALITE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

AVIS :

REMARQUES :

DATE :